

## NRP : La mort annoncée des SIE !

La deuxième étape du NRP se précise à grande vitesse. Nous avons décrypté le contenu des fiches du GT national sur « la relocalisation des emplois des services de gestion pour les professionnels »

### Les centres de contacts des Professionnels

Il est prévu la création de dix centres d'une taille d'environ 35 à 50 agents pour la période 2021/2024 qui prendront en charge l'accueil à distance de l'ensemble des SIE du ou des départements pour lesquels ils seront géographiquement compétents

*Ces dix centres couvriront en 2024 environ 45 % de la population nationale des usagers professionnels. Au-delà, une couverture nationale est envisagée.*

*Fin 2021, expérimentation sur deux sites : Lons Le Saunier et Pau puis Perpignan, Carpentras, Cahors, Decazeville, Chalons en Champagne, Alençon, Lisieux et Morlaix.*

Ils seront chargés de :

- répondre aux appels téléphoniques des usagers actuellement adressés aux SIE,
- accompagner les usagers dans leurs démarches auprès des services de la DGFIP,
- traiter les courriels reçus via la messagerie électronique,
- assurer des actes de gestion de premier niveau découlant des informations recueillies lors de l'accueil des usagers.

**En résumé, on dessaisit les SIE de leurs tâches les plus courantes et d'une partie de la gestion de leurs dossiers. Conséquences : de 350 à 500 postes supprimés dans les SIE en 3 ans !**

Mais encore :

- Les CC Pros pourront également accompagner les usagers dans l'utilisation des services en ligne grâce aux outils spécifiques d'assistance à distance dont ils disposeront (navigation assistée, tchat...)

- Ils seront en mesure de prendre des rendez-vous (téléphonique et physique) auprès des SIE dans le cas où la connaissance fine du dossier de l'utilisateur ou l'importance de la décision nécessite de renvoyer vers le SIE.

### Les services travaillant à distance hors du département exportateur

*La relocalisation des emplois dans la sphère des professionnels offre une nouvelle possibilité : le travail à distance dans un site installé hors du département exportateur et réalisant des missions pour le compte d'un ou plusieurs SIE de ce département.*

*17 services travaillant à distance hors des départements sur lesquels sont implantées des métropoles, seront progressivement créés sur une période allant de 2022 à 2024. Ils auront 25 agents et seront chargés de travailler à distance pour le compte d'un ou plusieurs SIE d'un même département dont le chef lieu est une métropole.*

Site d'implantation

- Pont-Audemer, Laon, Verdun, Forbach, Chaumont, Vierzon, Fontenay-le-Comte, Agen, Dax et Valence.

Entre autres...

La première phase du NRP a prévu la destruction du réseau de la Gestion Publique en éclatant les missions entre Conseillers et SGC sonnante, ainsi, la mort des trésoreries.

La deuxième s'attaque directement au réseau des SIE plus brutalement. Il est vrai qu'il n'y a pas là d'ordonnateurs à ménager !

Si ce projet aboutissait, c'en serait fini des SIE de plein exercice que nous connaissions. Il en resterait, au mieux, un embryon par département.

En Ardèche, le 17 novembre dernier l'intersyndicale Solidaires, CGT et FO-DGFIP avait décidé de ne pas participer au premier Comité Technique local, sur la mise en œuvre du NRP, afin de marquer leur profond désaccord avec la volonté de notre administration d'avancer coûte que coûte sur les réformes.

La demande d'un report du calendrier étant rejetée.

À la veille de la seconde convocation du CT, rien n'a changé.

La délégation FO-DGFIP, loin d'avoir changé d'avis sur ces projets mortifères, ne cautionnera pas, par sa présence, cette destruction des services et ses conséquences pour les collègues.

# **RETRAIT DU NRP !**

**Toute l'inFO !!**

**Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/007/>**